



Ecole 24

BULLETIN n°1 – 1er trimestre 2018 - janvier - SNUipp-FSU24

MARSAC PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 17 janvier 2018



Le SNUipp-FSU24

vous présente
ses meilleurs vœux pour

2018,

vœux d'espoirs et de combat
pour l'école dont les enfants
ont besoin.

Édito En ce début de nouvelle année, nous allons à la tradition des vœux. Vœux à tous nos collègues et à leur famille bien sûr, mais aussi vœux à tous les personnels qui gravitent autour de l'école, employés communaux, AVS, intervenants extérieurs, jeunes en service civique... tous ceux qui font que l'école fonctionne, et qui justifient la nécessité de fédéralisme syndical pour défendre ensemble les valeurs communes de l'école, que nous retrouvons dans la FSU à laquelle le SNUipp adhère.

Nous vous souhaiterons une bonne santé, mais avec une ironie non feinte, car le rétablissement de l'injuste jour de carence aura un impact non négligeable sur la fiche de paye des plus fragiles ou des moins chanceux... et oui il faudra une bonne santé !

Mais nous ne rentrerons pas dans la démagogie non plus. Nous savons très bien, comme le souligne Christophe Ramaux*, que « le gouvernement est dans la diversion permanente, il détourne des vrais enjeux »... et notre ministre JM Blanquer y excelle. Quelques exemples : la lecture globale, si peu utilisée ; le dédoublement des CP et CE1 ; bâtir la confiance avec les enseignants... quand on sait que l'enjeu de la lecture n'est pas qu'une histoire de méthode, que la dotation de postes ne couvrirait que 60% des besoins pour les dédoublements et que les accords de revalorisations PPCR sont repoussés d'un an !

Nous arrivons à la période de la carte scolaire et même si nous n'avons pas au moment de l'impression, le nombre de postes à rendre, quelques éléments nous permettent de pressentir une forte régression « de l'offre scolaire », notamment en milieu rural, pour notre département. Les projets liés à la convention ruralité ont été envoyés aux mairies il y a déjà plus de 6 mois et la lettre de Mme la DASEN adressée à ces mêmes mairies cet automne, n'est guère équivoque : il faudra changer... parce qu'il faut changer ! C'est la seule et terrible argumentation ! Ses positions lors du CTSD du 6 novembre sont claires elles aussi : il y a peu de chance d'avoir une dotation aussi favorable l'année prochaine. Les écarts se creusent entre les départements de l'académie, il va falloir jouer la solidarité ! En clair, certains départements sont plus déficitaires que la Dordogne, donc il faudra accepter de rendre plus de postes... quitte à dégrader un peu plus les conditions d'accueil des élèves, les conditions de travail des enseignants, voire à transférer des classes - et des enseignants - de l'élémentaire vers les collèges.

(suite de l'édito en page 2)

*Christophe Ramaux, économiste atterré et maître de conférence – entretien à l'Humanité – 4 janvier 2018

pages	SOMMAIRE
1	► Edito
2	► Carte scolaire
3*4	► Enquête carte scolaire
5*6	► Avancements d'échelons
7	► Bulletin d'adhésion
8	► Agenda – Ris – A retenir

Alors oui, nous allons présenter nos vœux ! Ce seront des vœux de transformation sociale, car le SNUipp-FSU a toujours été pour un syndicalisme de transformation sociale ! Mais nous ne parlons pas de transformation sociale comme celle proposée par le Président Macron et son gouvernement, pas une transformation vers plus de précarité, de pauvreté, d'individualisme, de rejet de l'autre. Non, nous serons vigilants à aller vers une société plus solidaire, où le terme de solidarité n'est pas dévoyé et prétexte pour cacher un manque d'ambition pour l'école, vers une société plus humaine où être malade n'est pas une faute, où on ne fait pas la chasse au réfugié, où on respecte et écoute la parole de chacun.e, vers une société plus républicaine, où chaque enfant peut avoir accès à un service public d'éducation de qualité quelque soit le lieu où il réside.

Bonne année, bonnes luttes, bisous !

Hervé Mignon

Trop peu de postes à répartir

La répartition académie par académie des postes créés pour la rentrée 2018 a été arrêtée. Modulée en fonction du nombre de CP à dédoubler en REP et de CE1 en REP+, la dotation de 3 880 postes ne permettra pas de remplir cet objectif qui à lui seul en demanderait près de 6 400. Il faudra donc supprimer des postes ailleurs, et par là même dégrader les conditions d'enseignement dans les classes ordinaires.

La répartition des postes

Mesures de rentrée 2018			
Aix-Marseille	261	Martinique	8
Amiens	103	Mayotte	180
Besançon	0	Montpellier	121
Bordeaux	121	Nancy Metz	36
Caen	0	Nantes	34
Clermont-Ferrand	0	Nice	59
Corse	44	Orléans Tours	26
Créteil	682	Paris	107
Dijon	0	Poitiers	0
Guadeloupe	0	Reims	20
Guyane	189	Rennes	0
Grenoble	88	Réunion	183
Lille	312	Rouen	63
Limoges	0	Strasbourg	74
Lyon	271	Toulouse	89
Martinique	8	Versailles	609
Mayotte	180	TOTAL	3680*

*100 postes supplémentaires sont réservés pour les conventions départementales ruralité ainsi que 100 autres postes pour la scolarisation en ULIS-école des enfants en situation de handicap. Au total la dotation positive est donc de 3 880 postes.

Des choix qui ne réduiront pas les inégalités

Le ministère a fait le choix de consacrer quasi-exclusivement les 3881 postes créés au budget 2018 à la poursuite du dédoublement des classes en CP en REP et CE1 en REP+. Ce sera malgré tout insuffisant car l'opération nécessiterait près de 6400 postes.

Pour le SNUipp-FSU qui a réagi dans un communiqué, « ces créations auraient dû être l'occasion de diminuer les effectifs dans toutes les écoles où les classes sont surchargées, d'améliorer les remplacements, de développer le plus de maîtres, les Rased, la formation des enseignants... » Ce sont au contraire des centaines de postes qui risquent d'être supprimés.

« L'école primaire française largement sous-investie et marquée par des inégalités insupportables doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour réaliser les transformations nécessaires, à commencer par une baisse des effectifs. Le budget 2018 ne répondait pas à cet enjeu de société. Les choix faits par le ministère y répondent encore moins », poursuit le syndicat.

Et pour la Dordogne

Rappel carte scolaire 2017

- 18,25 fermetures et
- 28,75 ouvertures
- 10 communes rurales perdaient leur école

Dotation 2018

- +121 postes pour l'académie de Bordeaux

Calendrier carte scolaire 2018

- Vendredi 19 Janvier - 14h : CTA
- Vendredi 26 janvier - 9h : GT
- Vendredi 2 février - 14h : CT
- Vendredi 9 février - 14h30 : CDEN

L'enquête

Comme chaque année pour les écoles concernées par des mesures de carte scolaire il est important que nous ayons vos données chiffrées afin de les confronter à celles de la DSDEN24. Vous pouvez remplir l'enquête de deux façons.

- par la fiche de suivi papier que vous retrouverez en page 3 et 4 de ce bulletin
- par notre site dédié (nous avons envoyé par mail le 8 janvier un message à toutes les écoles avec un lien d'accès direct à l'espace en ligne)

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3032>

Rythmes scolaires rentrée 2018

En cas de changement de rythmes une proposition conjointe d'une commune ou EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école devra être transmise à l'IEN pour le 31 mars 2018 au plus tard avec copie du PV du conseil d'école.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



Fiche de suivi syndical Carte scolaire 2018

Données école

- Date de renseignement :
- Circonscription :
- Ville :
- Type école :
- Caractéristiques : REP RPI ZRR (cocher les cases le cas échéant)
- **En cas de RPI, merci de remplir une fiche par école**
- Nom de l'école : Téléphone :
- Mail de l'école :
- Nom d'un collègue référent si besoin :
- Téléphone : Mail :
- Demande d'ouverture de classe : oui
- Nombre actuel de classes : Clis : oui non
- Rythme semaine actuel : Rythme semaine an prochain :

2017-2018		
Effectifs		Nb Classes
TPS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
PS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
MS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
GS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CP	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CE1	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CE2	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CM1	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CM2	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CLIS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
Autres	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
TOTAL	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>

2018-2019		
Effectifs		Nb Classes
TPS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
PS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
MS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
GS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CP	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CE1	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CE2	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CM1	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CM2	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
CLIS	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
Autres	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>
TOTAL	<input style="width: 30px;" type="text"/>	<input style="width: 30px;" type="text"/>

- Une fermeture de classe entraînerait-elle le départ d'un(e) enseignant(e) titulaire d'un poste ?
 - oui non
- En cas d'ouverture, existe-t-il un local disponible ou est-il prévu d'en construire un ?
 - oui non
- Une ouverture ou une fermeture entraînerait-elle une modification de la décharge de direction ?
 - oui non
- Mesure de carte scolaire récente le cas échéant ? Fermeture Création Année :
- Contact avec l'IEN sur le sujet de la carte scolaire : oui non

Éléments de contexte de l'école

➤ **Direction :**

- Décharge : oui non si oui, volume :
- EVS Adm : oui non
- Problèmes particuliers :

➤ **ASH :**

- Accueillez-vous des élèves en situation de handicap ? oui non
 - Si oui, combien :
 - en classe ordinaire :
 - en CLIS : type :
- Dans quelles conditions (accompagnement de la scolarisation, autres aides, scolarisation partielle...)

➤ **Les élèves en difficulté :** (enfants en difficulté passagère ne présentant pas de handicap avéré) :

Concernés par le RASED	Nombre prises en charge demandées	Nombre prises en charge effectives
interventions du maître E	<input type="text"/>	<input type="text"/>
interventions du maître G	<input type="text"/>	<input type="text"/>
interventions d'un (e) psychologue scolaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>

➤ **Autres informations :** (accueil des enfants du voyage, ...)

➤ **Autres renseignements :** (historique, vie de l'école ...)

Chaque fiche de suivi est contrôlée par un représentant du SNUipp-FSU24 au CTSD et au CDEN.

Je souhaite recevoir des informations syndicales de la part du SNUipp-FSU 24 : oui non

**Fiche à retourner au SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail -
26 rue Bodin - 24029 PERIGUEUX CEDEX
Mail : snu24@snuipp.fr - tél 09 63 51 73 17 – tél 05 53 08 21 25**

Agenda

Nous y étions :

- Lundi 11 décembre**
 - GT mouvement
 - GT CDEN
- Jeudi 14 décembre**
 - GT formation
- Lundi 18 décembre**
 - CAPD promotions

Nous y serons :

- Jeudi 11 janvier**
 - GT ASH
- 16 et 17 janvier**
 - Conseil national
- Vendredi 19 janvier**
 - CTA carte scolaire
- Vendredi 26 janvier**
 - GT carte scolaire

- Lundi 29 janvier**
 - CAPD
- Lundi 5 février**
 - CDAS
- Jeudi 30 novembre**
 - CTD carte scolaire
- Vendredi 9 février**
 - CDEN carte scolaire

Programmation des RIS



Les dates de ces réunions d'informations syndicales peuvent varier en fonction de contraintes de dernière minute. Chaque collègue a droit à 9 heures d'information syndicale par année scolaire. Cela correspond chez nous à 3 RIS dans l'année. Déduction possible des heures de présence aux RIS, des 18h d'animations pédagogiques (que la RIS et l'animation aient lieu en même temps OU non) et/ou des 6h de la journée de solidarité. Les enseignants intéressés par une RIS doivent informer leur IEN au moins une semaine avant la réunion syndicale. Les informations concernant les Ris, calendrier et modèles de lettres pour participer sont sur notre site à l'adresse suivante <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2693>

Facebook



RIS 1ER SEMESTRE

- Mardi 3 octobre - 17h00**
 - Ris Périgueux (Bourse du Travail)
 - Ris Nontron (école élémentaire Anatole France)
 - Ris Le Bugue (école élémentaire)
- Mardi 10 octobre - 17h00**
 - Ris Thiviers (école élémentaire)
- Jeudi 12 octobre - 17h00**
 - Ris St Aulaye (école élémentaire)
- Mardi 17 octobre - 17h00**
 - Ris Sarlat (Salle polyvalente de Beynac)
 - Ris Issac (école élémentaire)
- Mardi 7 novembre - 17h00**
 - Ris Bergerac (maison des Syndicats)
- Mardi 14 novembre - 17h00**
 - Ris Port Ste Foy (école élémentaire)
- Jeudi 16 novembre - 17h00**
 - Ris St Astier (école élémentaire R. Gimel)
- Mercredi 6 décembre - 14h00**
 - Ris départementale thématique (Bourse du Travail)

RIS 2ND SEMESTRE

- Courant janvier**
 - Ris ASH (à la Bourse du Travail)
- Mardi 27 mars - 17h00**
 - Ris Thiviers (école élémentaire)
 - Ris Ribérac (lieu à déterminer)
 - Ris Le Bugue (lieu à déterminer)
- Jeudi 29 mars - 17h00**
 - Ris Montpon ou Mussidan (lieu à déterminer)
- Mardi 3 avril - 17h00**
 - Ris Bergerac (maison des syndicats)
 - Ris Périgueux (Bourse du Travail)
 - Ris Nontron (à l'école élémentaire Anatole France)
 - Ris Sarlat (lieu à déterminer)
- Mardi 24 avril - 17h00**
 - Ris Port Ste Foy (lieu à déterminer)
- Jeudi 26 avril - 17h00**
 - Ris St Astier (lieu à déterminer)
- Mercredi 16 mai - 14h00**
 - Ris départementale thématique (Bourse du Travail)

A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD. Les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier (mi-octobre)
- Résultats Capd (janv)

CAFIPEMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

Retraite

- Dépôt du dossier (fin septembre)

Supplément familial de traitement

- Retour du dossier (mi-octobre)

Promotions

- CAPD (nov)
- Accès hors classe (mai-juin)

CAPASH

- Dépôt du dossier (en décembre)
- Résultats Capd (en mars)

Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (novembre)
- Résultats (début mars)

Intégrer le 2nd°

- Dépôt du dossier (en janvier)
- Résultats Capn (en juin)

Congés formation professionnelle

- Dépôt du dossier (en février)
- Résultats Capd (en mars)

Temps partiel

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats Capd (mai-juin)

Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mai)
- Résultats Capd (mai-juin)

Mouvement

- 1ère phase (mars-avr)
- 2ème phase (avr-mai)
- 3ème phase (mai-juin)

Carte scolaire

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 08 21 25 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique et courrier électronique hors permanences